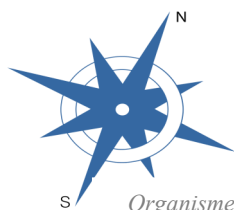


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de

Newsletter N°22

10 décembre 2013

- Espionnage économique : une menace croissante 2
- Actualités internationales 3
 - Le Centre e-santé partenaire du projet européen READi for Health
 - L'OMC conclut un premier accord « historique » sur le commerce mondial
 - Signature du protocole d'accord « programme hôpital d'avenir » avec la Banque Européenne d'Investissement
- L'ADEC et l'ONU 4
 - Une Stratégie Bleue pour la Méditerranée
- Les dernières manifestations de l'ADEC..... 4

Edito

La bonne santé, on va vivement se la souhaiter en cette période de fête qui arrive. Et pour cause, la santé est plus que jamais au cœur de nos préoccupations et, comme une évidence, elle se retrouve au cœur de cette nouvelle newsletter.

Que ce soit la santé qui s'appuie sur la nouvelle technologie pour devenir plus efficace, avec l'initiative Midi-Pyrénéennes READi for Health qui a été retenue par la Commission européenne dans le cadre de son programme Region of Knowledge (RoK), ou encore la santé à portée de tous qui se renforce, avec le nouveau protocole de financement des hôpitaux français par la Banque Européenne d'Investissement.

La bonne santé de notre société, c'est aussi la bonne santé de nos entreprises, qui, comme des organismes vivants, doivent s'immuniser contre les attaques extérieures. Il n'est là nullement question de virus saisonniers, mais bel et bien de pratiques concurrentielles déloyales, qui vont croissantes comme notre veille de la presse nous l'a appris et comme nous le relayons dans ces pages.

L'ADEC-NS s'est cette année plus que jamais engagée dans le combat pour mettre l'homme et sa santé au cœur des préoccupations de l'économie, en mettant sa qualité d'accélérateur de rencontres au service des valeurs d'échanges et de progrès partagé.

Dernier exemple en date, le dîner-débat que nous avons organisé avec le Global Compact France pour mettre en avant la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Nous avons tenu à porter hautes nos valeurs à travers tous les temps forts de cette année, de notre mission multisectorielle de Novembre dernier en Andorre à l'accompagnement de la rencontre entre psychiatres Ouzbeks et Français qui a eue lieu à Toulouse il y a quelques semaines.

A l'heure des bilans de fin d'année, nous sommes fiers de pouvoir compter nos manifestations de 2013 comme autant de réussites qui auront permis à des convives venus nombreux de se rencontrer et d'échanger autour de sujets capitaux pour l'économie d'aujourd'hui.

Pour tout cela, nous vous remercions encore une fois, et vous souhaitons, avant tout le monde, une bonne santé pour l'année à venir.

L'Equipe ADEC-NS

Citation/phrase

« La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre ; c'est cependant le plus mal gardé. »

Chauvot de Beauchêne

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Espionnage économique : une menace croissante

Midi-Pyrénées est, après l'Île-de-France et Rhône-Alpes, la région la plus touchée par les attaques déloyales envers ses entreprises. Retour sur une pratique qui va croissant dans le milieu des affaires.

Les attaques en hausse

L'aérospatiale est en France le secteur le plus visé par les attaques déloyales. Pas étonnant donc que Midi-Pyrénées soit l'une des cibles privilégiées en France par le vol d'informations et de données industrielles.

Le chiffre des entreprises victimes n'a pas été dévoilé, mais il est qualifié d'« important et inquiétant » par la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) de Toulouse. Les raisons imputables à cette hausse sont multiples. On avance la baisse de la vigilance dans les entreprises, le turn-over accru des prestataires ou encore l'accélération des activités aéronautiques. Les PME et les start-ups sont les plus touchées, à 68% contre 32% pour les grands groupes. Ce sont en effet elles qui portent l'innovation, et qui, bien souvent, ne disposent pas d'outils de défense adaptés.



M. Alain Juillet, ancien haut représentant de l'intelligence économique auprès du Premier ministre (2004 - 2009), avait d'ailleurs évoqué le problème lors de son intervention organisée par l'ADEC-NS en Avril 2013., affirmant que « dans une entreprise, entre l'attaque et le moment de sa découverte il se passe en moyenne 460 jours ».

Une malveillance aux multiples formes

La menace provient de différents horizons . Elle peut émaner de concurrents économiques, de sociétés de renseignements privés, de réseaux de criminalité organisée ou encore de gouvernements étrangers. Contrairement aux idées reçues, la plupart des attaques ne vient pas de l'autre bout du monde, comme le précisait Alain Juillet :« La première année de sa création, la DCRI a publié les statistiques des plaintes des entreprises françaises qui se sont fait attaquer. On en dénombre 3000 sur une année (c'est un chiffre minimal car les entreprises n'aiment pas avouer être attaquées). 55% de ces attaques provenaient d'entreprises françaises, 25% viennent de nos supposés "alliés" et le reste (20%) des autres pays... ».

Les attaques prennent elles aussi de multiples formes : un ingénieur qui vend des informations sensibles, un coup de fil d'un prétendu supérieur hiérarchique pour demander un transfert vers un compte à l'étranger, ou via un cadeau, comme une clé USB offerte et qui contient un logiciel malveillant destiné à récupérer le contenu des disques durs de l'entreprise, le compresser et l'envoyer par internet... Les vols d'ordinateurs portables sont également légion : chaque semaine, entre dix et quinze plaintes pour vol à l'aéroport de Toulouse-Blagnac sont déposées.

Sur le plan informatique, il faut aussi faire face à de nouvelles menaces : les rançongiciels (blocage de l'ordinateur de la victime avec demande de rançon) , les Spywares touchant les smartphones, les Stuxnet, ces vers informatiques qui espionnent et reprogramment des systèmes industriels, ou encore les attaques ciblées comme APT (Advanced Persistent Threat). » La cybercriminalité préoccupe de plus en plus, c'est d'ailleurs le seul budget de l'armée française à avoir connu une augmentation cette année.

L'Union Européenne réagit

Face à cette problématique croissante, l'Union européenne a annoncé le 28 Novembre dernier la prochaine mise en place d'un cadre légal visant à protéger les entreprises en cas de vol ou d'utilisation abusive d'informations confidentielles. Ces règles bénéficieront aux entreprises qui subissent des préjudices lorsque des informations ayant une valeur commerciale sont volées ou utilisées de manière abusive, et faciliteront le traitement de ce type d'affaires par les tribunaux nationaux. Elles établiront également une définition du secret d'affaires valable pour toute l'UE.

Le niveau de protection juridique est en effet très variable d'un pays à l'autre de l'Union (certains ne disposent d'aucune législation spécifique en la matière). Il est difficile pour les victimes de saisir la justice car elles ne comprennent pas toujours les règles appliquées dans les autres pays de l'UE. Les propositions qui vont être soumises à l'évaluation du Conseil et du Parlement européen permettront aux entreprises de créer et de partager des informations dans un environnement plus sûr, essentiel à une économie d'initiative et d'innovation.

Sources : Le Journal des entreprises de Haute-Garonne, Commission Européenne, intervention d'Alain Juillet à Toulouse.

Actualités Internationales

Le Centre e-santé partenaire du projet européen READi for Health

Le Centre e-santé de Midi-Pyrénées et ses partenaires espagnols (Murcia), finlandais (Oulu) et suédois (Skane) viennent d'être retenus par la Commission européenne dans le cadre du programme *Region of Knowledge* (RoK). Leur projet *READi for Health* vise à promouvoir et encourager la structuration de l'offre e-santé dans les quatre régions partenaires, et à lever les verrous technologiques, organisationnels et économiques qui freinent actuellement le développement du secteur. Il se donne également pour objectif d'initier des projets concrets de solutions e-santé commercialisables.



L'enjeu est d'accompagner tous les acteurs régionaux de la e-santé, professionnels de santé, industriels, chercheurs et académiques, patients, financeurs publics et privés, collectivités territoriales... afin de promouvoir leurs compétences respectives et de favoriser le développement de solutions innovantes en e-santé, autour de trois thématiques : l'interopérabilité sémantique, le cloud computing et les applications mobiles en santé.

Outre la reconnaissance du rôle fédérateur et de la dynamique engagée par le Centre e-santé en région Midi-Pyrénées, ce projet offre au territoire une opportunité exceptionnelle de faire valoir ses compétences et son savoir-faire et de se positionner comme une région leader au niveau européen.

Source : www.centre-esante.com

L'OMC conclut un premier accord « historique » sur le commerce mondial

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a conclu samedi à Bali le premier accord depuis sa création en 1995, adopté à l'unanimité par ses 159 Etats membres.

Le « paquet de Bali » représente moins de 10% du vaste programme de libéralisation des échanges commerciaux lancé en 2001 dans la capitale du Qatar, Doha. Il porte sur trois volets : l'agriculture, dans le but de réduire les subventions à l'export, l'aide au développement, grâce à l'exemption des droits de douane accordée aux produits venant des pays les moins avancés, et enfin la facilitation des échanges.



L'OMC a évalué à 1.000 milliards de dollars la richesse que cet accord permettra de créer, avec à la clef des millions d'emplois, 21 millions selon l'institut Peterson d'économie internationale.

« Des avancées réelles ont été obtenues en matière d'allègement des procédures de passage aux frontières des marchandises. Elles réduiront à terme de moitié le coût d'une opération de commerce international, ce qui bénéficiera au premier chef aux petites et moyennes entreprises » a estimé la ministre du Commerce extérieur, Nicole Bricq.

Source : *La tribune*

Signature du protocole d'accord « programme hôpital d'avenir » avec la Banque Européenne d'Investissement

La signature de ce protocole, le 3 décembre 2013, avec les ministres français de l'Economie et des Finances, de la Santé, et le ministre délégué aux affaires européennes, illustre la mobilisation, par l'Union européenne, de moyens dédiés à la réalisation de projets concrets dans ses territoires. Ainsi, la BEI participera au financement du secteur hospitalier français à hauteur de 1,5 milliard d'euros sur trois ans, en soutien au « programme hôpital avenir ».

Le programme soutient plus de 450 opérations portées par des établissements de santé publics et privés. Les investissements seront au service de la Stratégie nationale de santé qui présente 3 priorités : maillage territorial avec la volonté de garantir une proximité d'accès aux soins, assurer une bonne coordination entre les acteurs des soins et de la recherche et identifier des lieux de référence et d'excellence de soins, de recherche mais également sociale.

Ce programme représente « une mobilisation sans précédent de la BEI pour la modernisation et l'amélioration des établissements de santé », a tenu à souligner le vice-président de la BEI, Philippe de Fontaine Vive.

Source : www.gustaveroussy.fr et www.eib.org

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecns.fr

L'ADEC et l'UE

Une Stratégie Bleue pour la Méditerranée

Le 5 Décembre 2013 s'est tenue à Rome une conférence ayant pour thème « La stratégie Européenne pour une croissance bleue : les conditions pour une Economie bleue en Méditerranée ». Supervisée par Maria Damanaki, Commissaire européenne aux Affaires Maritimes et à la Pêche, elle a été l'occasion de faire un point sur la Politique de l'Union concernant la Mer Méditerranée.

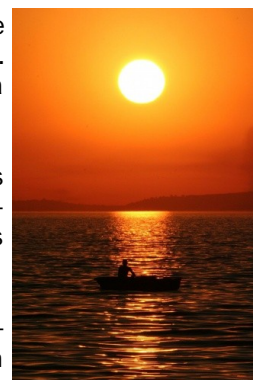
L'Europe espère créer un demi-million d'emplois dans le secteur de la mer d'ici 2020. En plus du développement de la pêche, l'UE veut multiplier les actions autour de 5 domaines au potentiel particulièrement élevé : le tourisme côtier et de croisière, l'énergie issue de la mer, les énergies fossiles marines, l'aquaculture et les biotechnologies bleues.

Pour arriver à ce résultat, Mme Damanaki a rappelé qu'il est nécessaire que les Etats membres fassent un meilleur usage des instruments et stratégies mis en place par l'UE pour l'exploitation de la mer. Cela passe, selon elle, par une meilleure communication entre les économies qui bordent la Méditerranée. L'Union européenne va ainsi encourager la création d'une Politique de Stratégie Régionale (sur le modèle de la stratégie pour la région du Danube que nous avons précédemment évoqué) pour la mer Adriatique-ionienne.

En plus de cela, l'Union européenne met en place de nombreuses lois pour assurer la durabilité de l'Economie Bleue, notamment la Politique de Pêche Commune, pour lutter contre la surpêche et maximiser les résultats du secteur. La commissaire européenne a également tenu à mettre en avant les fonds européens, peu connus, dont disposent les Etats pour investir dans la recherche et le développement du secteur maritime.

Cette conférence a été l'occasion de faire un point sur les attentes et ambitions de l'UE en termes de croissance bleue, et de réaffirmer aux acteurs méditerranéens que leur activité est bien au cœur du projet « Horizon 2020 » pour l'Europe.

Source : Commission Européenne



Les dernières manifestations ADEC-NS



← 25-26 Novembre 2013 : Mission Multisectorielle en Andorre

2 jours de rencontres B to B à Andorre la Vieille avec des partenaires andorrans pour 30 responsables économiques et institutionnels de la région Midi-Pyrénées.

L'occasion de découvrir le potentiel que représente les échanges avec la principauté.

→ 28 Novembre 2013 : Dîner-débat

« Développement durable et business de demain : enjeux & opportunités »

Avec

M. **Pierre Mazeau**, Délégué Général du **Global Compact France** & Chef RSE à la Direction de Développement Durable EDF, M. **Philippe Chedanne** Directeur Adjoint du Département Afrique Centrale et Nigéria à l'**Agence Française de Développement** et M. **Bruno Duval**, PDG de SAVCO, entreprise



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr